

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des  
Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement  
Industriel et des  
Installations Classées  
pour la Protection  
de l'Environnement

19, avenue FOCH  
BP 3718  
98846 NOUMEA CEDEX

N° 2012-16668/DENV

Nouméa, le 7 MAI 2012

*Le Directeur,*

à

Monsieur André Beauvois  
Gérant de la société Surfaces Vertes Propres  
(SVP) MANA  
Lot 115 ZI de Normandie  
BP 188  
98845 Nouméa cédex

Objet : régularisation de votre activité de transit de déchets verts sur votre site de Normandie

Monsieur le gérant,

Une activité de transit de déchets verts est réalisée depuis plusieurs mois sur votre site de Normandie dans le cadre de la collecte de ces déchets sur la commune du Mont-Dore. A l'occasion de votre passage à la direction de l'environnement le 29 mars dernier, pour recevoir votre projet d'arrêté d'autorisation d'exploiter vos installations de compostage, l'inspection des installations classées vous a informé que cette activité relevait de la réglementation ICPE. Il vous a ainsi été demandé de stopper le transit de déchets verts sur votre site ou de procéder à la régularisation de votre situation.

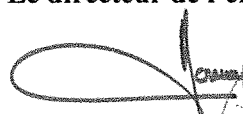
Vous avez indiqué votre souhait de continuer à effectuer cette activité de transit de déchets verts sur votre site. L'inspection des installations classées vous a alors signalé qu'un porter à connaissance devait être fourni avec tous les éléments d'informations relatifs à cette activité pour permettre notamment de déterminer le régime de classement de celle-ci.

N'ayant à ce jour pas reçu le document demandé, je me permets de vous relancer et vous invite donc à régulariser votre situation dans un délai de 3 mois à compter de la réception du présent courrier.

Cette affaire est suivie par \_\_\_\_\_ inspecteur des installations classées à la direction de l'environnement, qui reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gérant, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur de l'environnement



**Jacques FOURMY**

